VALIDATION DE LA CERTIFICATION TEA

Pour obtenir la certification 3 blocs de compétences sont à valider

|  |  |
| --- | --- |
| ***BLOCS DE COMPETENCES*** |  ***MODALITES D’EVALUATION*** |
| **1 / Conduire un atelier de****production agricole dans une perspective****de durabilité** | **Mise en situation "Conduite technique"** : Cette évaluation consiste en uneréalisation pratique d'une séquence d'opérations de production agricole enmilieu professionnel.Modalité : Evaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle**Pratiques explicitées** qui comprend :- la rédaction de fiches pratiques décrivant et analysant des activitésréalisées en milieu professionnel agricole (a minima 3)Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels – épreuve IndividuelleModalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels – épreuve individuelle |
| **2/Piloter et développer un****atelier de production ou de****transformation agricole** | **Dossier technique et commercial** qui comprend :Modalité : Evaluation de la production écrite par un jury de professionnels -épreuve individuelle- La présentation orale du dossier technique et commercial.Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels – épreuve Individuelle**Présentation d'une animation ou d'un évènement du territoire.**Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels – épreuve individuelle**Etude de cas Analyse d'un atelier de production ou de transformation agricole**Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels – épreuve individuelle |
| **3/Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire** | **Etude de cas RH** : A partir d'un dossier présentant l'organisation d'uneentreprise agricole.Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels – Epreuve individuelleEtude d'un cas "Gestion d'Entreprise Agricole" : à partir d'un dossier technique présentant le bilan d'une entreprise agricole existante, d'unevisite de cette entreprise et d'un échange avec l'exploitant en amont.Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels – Epreuve individuelle**Dossier "Développement de l'entreprise agricole**" : en prenant appui sur uneentreprise agricole existante ou en projet de création choisie par le candidat.Modalité : Evaluation du dossier écrit par un jury de professionnel – Epreuve individuelle- La soutenance orale du diagnostic projet d'entreprise devant un jury de professionnelsModalité : Evaluation orale - Epreuve Individuelle |